PACTE D'EXCELLENCE

L'éducation aux médias et la littératie médiatique au cœur des missions d'une école d'excellence au 21^e siècle

Introduction

Le CSEM¹ a toujours orienté ses actions à destination du monde scolaire en conformité avec le Décret de 1997 définissant les missions prioritaires de l'enseignement fondamental et de l'enseignement secondaire et organisant les structures propres à les atteindre. Il souhaite rappeler ici, en citant de brefs extraits du décret, l'importance que le Gouvernement a voulu donner à l'époque aux missions éducatives de l'école.

Article 6

"La Communauté française, pour l'enseignement qu'elle organise, et tout pouvoir organisateur, pour l'enseignement subventionné, poursuivent simultanément et sans hiérarchie les objectifs suivants :

- 1° promouvoir la confiance en soi et le développement de la personne de chacun des élèves;
- 2° amener tous les élèves à s'approprier des savoirs et à acquérir des compétences qui les rendent aptes à apprendre toute leur vie et à prendre une place active dans la vie économique, sociale et culturelle;
- 3° préparer tous les élèves à être des citoyens responsables, capables de contribuer au développement d'une société démocratique, solidaire, pluraliste et ouverte aux autres cultures;
- 4° assurer à tous les élèves des chances égales d'émancipation sociale."

Article 9

La Communauté française, pour l'enseignement qu'elle organise, et tout pouvoir organisateur, pour l'enseignement subventionné, adaptent la définition des programmes d'études et leur projet pédagogique :

[...]

5° à l'importance des arts, de l'éducation aux médias et de l'expression corporelle;

[...]

Le CSEM a par ailleurs articulé ses efforts avec ceux de plusieurs réseaux internationaux d'experts et de praticiens en éducation aux médias, car le développement des compétences en littératie médiatique est en train de devenir, à juste titre, un souci planétaire. En 2011, c'est à Bruxelles que fut présentée, sous l'égide du CSEM la « Déclaration de Bruxelles pour l'Éducation aux Médias tout au long de la vie », rédigée en collaboration avec les huit experts internationaux qui ont accompagné l'ensemble de la conférence "L'Education aux Médias pour tous" organisée les 2 et 3 décembre 2010 dans le cadre de la Présidence belge de l'Union Européenne.²

Ce faisant, le CSEM a tenu à nourrir ses travaux des nombreuses réflexions et actions menées depuis des années par les institutions internationales comme la Commission européenne, le Conseil de l'Europe ou l'UNESCO et particulièrement à suivre les recommandations qui insistent sur l'intégration de l'éducation aux médias dans les systèmes éducatifs. Encore tout récemment, les ministres européens de l'éducation ont recommandé de « renforcer l'esprit critique et l'éducation aux médias, s'agissant en particulier de l'usage d'Internet et des réseaux sociaux, afin de développer une résistance à toutes les formes de discrimination et d'endoctrinement. »³

C'est dans cet esprit que le CSEM a participé aux travaux initiés par le Gouvernement en vue d'élaborer le pacte pour un enseignement d'excellence. Parallèlement à sa participation aux travaux des groupes thématiques du pacte, le CSEM a estimé nécessaire de procéder à un diagnostic général sur la place que l'éducation aux médias devrait occuper dans l'école du XXIe siècle, diagnostic dont les conclusions soulignent la nécessité d'intégrer l'éducation aux médias et la littératie médiatique dans les missions et les actions d'une école d'excellence au 21^e siècle.

¹ Anciennement le Conseil de l'éducation aux médias - CEM

² http://www.csem.be/csem/rencontres/declaration bruxelles

³ Recommandations de la Commission européenne du 20 août 2009 sur l'éducation aux médias dans l'environnement numérique pour une industrie de l'audiovisuel et du contenu plus compétitive et une société de la connaissance intégratrice - http://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/PDF/?uri=CELEX:32009H0625&from=FR

Cet état de la question, qui fait l'objet de la présente note, lui a paru d'autant plus urgent que le développement des médias numériques interpersonnels pose des problèmes sérieux en matière de développement personnel et de vie sociale.

A. L'excellence scolaire dans l'environnement médiatique, social et culturel contemporain

Les documents du « Pacte d'excellence » ne définissent pas ce qu'il faut entendre par « excellence ». Toutefois, il est clair que le processus du « Pacte » est très largement sous-tendu par le rapport rendu au gouvernement de la CFWB par le consultant McKinsey : « Contribuer au diagnostic du système scolaire en CFWB » (10 juin 2015).

Le cœur de ce rapport souligne le manque d'efficience des investissements de la CFWB en matière d'enseignement. Les résultats des apprentissages ne sont pas à la hauteur des investissements consentis, selon bien des indicateurs. Trop de redoublements, trop d'inégalités en termes de réussite, pour l'essentiel. On pourrait y ajouter des filières de « relégation » qui produisent trop de diplômés peu employables et le dépeuplement de filières susceptibles de mener rapidement à l'emploi dans des secteurs en pénurie.

De cette problématique générale du rapport entre la qualité de la formation et son coût pour l'État, donc pour les contribuables, le CSEM est pleinement conscient et comprend qu'il constitue un enjeu des plus prioritaires pour la CFWB. Il en va non seulement de ses finances, mais aussi et surtout de la capacité du système scolaire qu'elle organise et subventionne à produire de manière plus équitable le plus de talents possible pour soutenir et même fortifier son avenir économique.

Ceci dit, il ne faudrait pas que ces défis socio-économiques incontestablement prioritaires ne fassent oublier les enjeux citoyens auxquels l'école doit faire face aujourd'hui, immergée comme le sont ses élèves et ses étudiants, comme ses enseignants, dans une société hyper médiatisée.

La CFWB doit considérer que la maîtrise de l'usage des médias, et spécialement des médias numériques est devenue incontournable si l'on souhaite rendre les élèves et les étudiants aptes à s'insérer facilement dans la vie professionnelle. Et encore moins contournable dans l'acquisition de compétences citoyennes et personnelles pour participer à la vie politique, économique et sociale (citoyen, consommateur, personne privée) de manière affranchie, autonome et efficace.

Le CSEM recommande donc que le concept d'« Excellence » qui guide le processus du « Pacte » s'élargisse au-delà des enjeux certainement fondamentaux pointés par le rapport McKinsey, pour s'étendre à la question plus générale de la capacité de l'école à prendre en compte l'environnement médiatique actuel pour tous. Il s'agit non seulement d'en tirer des ressources pédagogiques fertiles en matière d'apprentissages dans les disciplines, mais surtout d'apprendre aux élèves à évoluer de manière avertie et efficace dans cet environnement de plus en plus déterminant. L'école « excellente » doit être aussi une école de « qualité » pour chaque élève et surtout pour les plus défavorisés.

Du reste, les documents de présentation du « Pacte d'excellence » reprennent tous, dans l'explication des objectifs poursuivis, celui de « la qualité de l'offre d'enseignement, des compétences et savoirs offerts à chaque élève et adaptés aux besoins de la société du 21^e siècle ».

C'est bien dans le cadre de cet objectif de qualité que la présente note veut plaider pour une intégration structurelle de l'éducation aux médias, conçue comme littératie médiatique⁴, dans les cursus scolaires obligatoires, de la maternelle à la fin du secondaire toutes filières confondues et dans la formation initiale des enseignants.

B. De la littératie numérique à la littératie médiatique

Le rapport McKinsey distingue des matières « académiques » (les disciplines dont les acquis sont évaluables) et les matières « non académiques », dont plusieurs domaines relèvent des missions éducatives de l'école. Le rapport précise qu'il est difficile d'évaluer les performances du système scolaire dans ces matières « non académiques », faute d'indicateurs mesurables et parce que l'école n'est pas le seul facteur explicatif à prendre en considération en ces domaines.

Toutefois, ces matières éducatives restent inscrites par décret dans les missions de l'école. Il serait dommage que les travaux du « Pacte pour un enseignement d'excellence » ne leur accordent pas le traitement qu'elles méritent.

Or la littératie médiatique est sans doute la plus transversale de ces matières. Comment s'informer, réfléchir, agir en matière de santé, de citoyenneté, de consommation avertie, de développement durable... Comment lutter contre les stratégies de séduction, les embrigadements, la désinformation, les harcèlements, les discriminations... sans comprendre à fond le système médiatique contemporain ? Comment user des médias de manière efficace, licite, prudente et responsable dans les sphères privées, professionnelles et publiques ?

⁴ Le terme de **littératie médiatique** désigne « l'ensemble des compétences caractérisant l'individu capable d'évoluer de façon critique et créative, autonome et socialisée dans l'environnement médiatique contemporain. » CSEM, L'éducation aux médias : un enjeu éducatif majeur (Bruxelles, 2013)

Dans l'état actuel des choses, les activités d'éducation aux médias dans notre système scolaire sont encore généralement ponctuelles, plutôt dispersées, souvent requises comme palliatifs de situations de crise. Un déploiement structurel et systématique de telles activités leur donnerait une dimension préventive et permettrait de toucher tous les élèves, de manière plus équitable.

Ensuite et surtout, l'éducation aux médias, conçue comme littératie médiatique, doit être considérée comme une matière « académique », parce qu'elle propose un portefeuille de compétences bien définies, qui permet le déploiement d'activités pédagogiques évaluables, voire certifiables⁵ à travers des programmes d'études.

Les travaux du « Pacte d'excellence » font apparaître le concept de « littératie numérique » et précisent que celle-ci ne doit pas seulement mobiliser des savoir-faire technologiques, mais aussi des compétences critiques et citoyennes. Le Conseil ne peut que s'en réjouir. Mais il tient à préciser que le cadre de compétences en littératie médiatique qu'il a publié englobe celui qui se dessine pour la « littératie numérique », puisqu'il prévoit un axe spécifiquement technique de l'usage des médias, en faisant la part belle aux médias numériques, mais sans se limiter exclusivement à ceux-ci.

Il n'y a donc pas de concurrence conceptuelle entre littératie numérique et littératie médiatique. Simplement, la littératie médiatique s'étend à tous les dispositifs médiatiques, que leur substrat technique soit numérique ou non. Par conséquent, la littératie médiatique permet une approche plus globale de l'intégration structurelle des médias contemporains dans les apprentissages scolaires, sans exclure ni Facebook (numérique), ni les tags et graphes de l'espace public (analogiques).

C. L'école face aux nouveaux défis médiatiques

Comme l'a défini le Décret sur les missions prioritaires de l'enseignement fondamental et de l'enseignement secondaire de juillet 1997, l'enseignement doit avoir comme objectifs de « préparer des citoyens responsables, capables de contribuer au développement d'une société démocratique, solidaire, pluraliste et ouverte aux autres cultures » ainsi que « d'amener tous les élèves à s'approprier des savoirs et à acquérir des compétences qui les rendent aptes à apprendre toute leur vie et à prendre place dans la vie économique, sociale et culturelle ». Ces compétences doivent leur permettre en particulier de faire face aux multiples situations inédites et problématiques qu'ils pourront rencontrer tout au long de la vie.

Même si le futur reste largement indéterminé, l'on voit facilement que les médias sont appelés à jouer un rôle de plus en plus important dans la société de demain, comme en témoigne en particulier la révolution numérique qui a débuté il y a plus de cinquante ans avant de s'accélérer spectaculairement au début du 21^e siècle.

Cette révolution fait surgir de nouveaux défis. D'une part, la quantité disponible d'informations a grandement augmenté, soulevant des problématiques complexes comme la pertinence de ces informations de valeur très différente, la fiabilité des sources, l'accès à l'information recherchée dans un paysage de plus en plus étendu et complexe, la posture sociale, émotionnelle, réflexive, politique ou culturelle à adopter face à ce flux d'informations continues et contrastées.

Plus largement, la participation des citoyens à la culture, qu'elle soit savante ou populaire, sérieuse ou distrayante, passe aujourd'hui de façon essentielle par les médias, obligeant l'école à intensifier son rôle de médiateur culturel en ce domaine. La nature des médias s'est également profondément transformée, et, si l'écrit occupe toujours une place essentielle sous des formes néanmoins renouvelées, les images fixes et animées sont de plus en plus présentes et sollicitent notre imaginaire, de façon ludique, spectaculaire, sensorielle ou hypnotique, produisant un impact émotionnel souvent puissant mais également insidieux.

Ces questions sont d'autant plus criantes qu'il faut ajouter à ces formes générales de médias « anciens » des médias audiovisuels dont l'empire s'est développé tout au long du 20^e siècle et qui touchent bien plus de monde, par des voies bien plus faciles : cinéma, radio, télévision.

Le cinéma, la (les) musiques, les séries télévisées sont de plus en plus lus en téléchargement ou en streaming. La télévision traditionnelle est en pleine mutation. Et le livre se numérise à grands pas.

Cette numérisation, qui profite évidemment à la promotion des offres commerciales courantes, n'en est pas moins une opportunité précieuse pour faire découvrir à nos jeunes des produits culturels de grande qualité, souvent chargés de sens philosophique et historique, toujours témoins de la vie, des époques et des lieux qui les ont vus naître.

D'autre part, les individus, loin d'être cantonnés à un rôle de récepteurs passifs, sont de plus en plus invités à interagir avec les médias et à travers les médias, qu'il s'agisse des réseaux sociaux, des forums de toutes sortes, des encyclopédies collaboratives, des marqueurs d'intérêt (sous la forme d'un simple bouton « J'aime » ou d'étoiles multiples), des jeux vidéo sur console ou Internet, ou des multiples possibilités de « poster » en ligne un avis, une réaction, une photo, une vidéo, un morceau de musique ou tout autre objet numérique. Au-delà de l'interactivité, chacun peut à son tour devenir facilement un producteur ou un réalisateur de médias grâce à des outils comme l'ordinateur et les multiples applications qu'il propose mais aussi les

http://www.csem.be/sites/default/files/files/CompetencesEducationMedias Web.pdf

enregistreurs, les appareils photos et caméras numériques ou encore les tablettes et téléphones portables aux nombreuses fonctionnalités. Il peut également — et c'est tout à fait nouveau — en assurer facilement la publication sur l'Internet grâce à des plateformes collaboratives qui relient de façon inédite « producteurs » et « consommateurs » dont les rôles ne sont plus aujourd'hui figés.

En une formule frappante, l'on peut dire que les médias sont notre monde. Nous découvrons et nous connaissons le monde pour une large part à travers les médias. Nous interagissons avec le monde grâce aux médias. Et nous nous exposons au monde à travers les médias. Dans ce contexte bouleversé, tous les individus ne disposent cependant pas des mêmes outils, ni des mêmes compétences, ni des mêmes savoirs sur ces médias.

Au-delà de leur interface visible, les médias comprennent en effet un « arrière-monde », difficile à maîtriser. Un geste aussi simple que visionner une vidéo sur Internet comporte évidemment une dimension technique (comment lancer ou arrêter le lecteur vidéo ? quel est le format d'encodage de la vidéo ? comment la télécharger éventuellement ? etc.), mais suppose également de multiples composantes sociales plus ou moins bien perçues (qui a réalisé cette vidéo ? qui l'a postée sur Internet ? quand et où a-t-elle été réalisée ? quel est le public visé ? pourquoi certaines publicités apparaissent-elles sur la page de visionnement ? à quelles règles la diffusion et le visionnement de cette vidéo sont-ils soumis ?) et informationnelles (est-ce une fiction ou un documentaire ? quel est le point de vue du réalisateur de cette vidéo ? quelles en sont les caractéristiques esthétiques ou cinématographiques ? de quelle manière la réalité évoquée est-elle mise en scène ?)

Comprendre les médias est une clé essentielle pour comprendre le monde dans lequel nous vivons ; et maîtriser leur utilisation, lire, réaliser, organiser des productions médiatiques de manière avertie, naviguer dans ce paysage multiforme avec aisance sont des démarches indispensables pour y agir comme citoyens responsables mais également en tant que professionnels compétents, capables d'évoluer dans une société en mutation rapide.

Les médias, loin de se réduire à des « objets » circonscrits comme la télévision ou une affiche, sont au cœur de tous les processus d'apprentissage et d'éducation. Et ils doivent s'inscrire au sein des différentes disciplines scolaires, ou comme une discipline à part entière, non pas comme de simples moyens ou outils d'enseignement mais comme l'interface essentielle entre les individus et la réalité dans laquelle ils sont appelés aujourd'hui à prendre leur place comme citoyens et comme professionnels. L'école doit éduquer aux médias, à leur utilisation réfléchie, aussi bien en réception qu'en production, dans leur dimension informationnelle mais également technique et sociale.

Des situations de crise - radicalisation, théories du complot, harcèlement via les réseaux sociaux, rumeurs, engouements subits de toutes sortes... - ont révélé l'urgence d'une telle éducation aux médias, mais les réponses demandées et éventuellement apportées sont trop souvent restées ponctuelles, éparses et sans réelle continuité.

L'école doit aujourd'hui prendre conscience que les médias nécessitent une éducation à part entière si l'on veut que les citoyens de demain ne soient pas soumis à des puissances médiatiques dont ils ne comprennent ni le sens ni les enjeux, et si l'on veut au contraire qu'ils maîtrisent au mieux ces outils et les utilisent de façon consciente et responsable.

D. Des compétences nouvelles et fondamentales au cœur d'un projet éducatif contemporain

En Fédération Wallonie-Bruxelles, il est admis que l'école a pour but d'apporter aux élèves les compétences nécessaires à leur vie, tant comme personne, que comme membre de la société. La notion de compétence, bien que parfois controversée par certains praticiens, s'impose dans la mesure où l'univers dans lequel vivront les jeunes est impossible à prédire avec précision. Il en découle que l'organisation de l'enseignement est forcée d'envisager qu'une de ses finalités est que chaque élève soit capable de mobiliser ses savoir-faire en les adaptant de manière originale à des situations inédites impossibles à prédire dans le détail et potentiellement très variées. Cette capacité des gens à mobiliser, en situation concrète, leurs savoir-faire est précisément ce que les pédagogues désignent par le terme de compétence.

La question d'un enseignement de haute qualité ne peut se limiter à en évaluer la mise en œuvre. Elle exige, avant tout, de savoir si les situations d'interactions, dans lesquelles se trouveront les jeunes durant leur vie, plongés dans l'environnement médiatique concret, font effectivement l'objet d'apprentissages dans les programmes scolaires actuels. Si la réponse à cette question est *oui*, la conception de cet enseignement est effectivement de haute qualité et la question seconde est de savoir si cet enseignement correctement conçu est bien mis en œuvre. Si la réponse est *non*, il convient avant tout de reconfigurer l'enseignement de manière à ce qu'il couvre au mieux l'ensemble probable des compétences dont les jeunes auront besoin dans le monde où ils vivront en adultes. Le domaine qui nous occupe ici est naturellement celui des compétences médiatiques des élèves, c'est-à-dire les savoirs, savoir-faire et savoir-être liés aux usages de médias d'information et de communication.

Depuis sa généralisation, l'école a toujours assuré une certaine éducation aux médias. Déjà aux 12^e et 13^e siècles, le terme "lettrure" désignait la capacité de lire et écrire des textes. C'est même au rythme de la popularisation progressive du livre imprimé que l'école s'est développée, à destination de tous les jeunes. Dans la société de l'imprimé, la compétence médiatique prioritaire des élèves, développée à l'école, s'étendait essentiellement à la compréhension rigoureuse et critique des

informations encodées dans le texte des ouvrages imprimés. Parallèlement, l'école visait une compétence médiatique complémentaire, consistant à écrire des textes, c'est-à-dire, à être capable d'exprimer clairement une pensée, en l'encodant correctement dans un texte à visée informative. Ces deux objectifs correspondaient au système médiatique principal du début du vingtième siècle, dans lequel l'usager était principalement un lecteur et plus rarement un écrivain. Les compétences scolaires étaient donc en relative adéquation avec les compétences médiatiques requises par la vie dans la société d'alors. Il n'en va plus de même aujourd'hui.

Comme cela a été évoqué plus haut, avec les médias contemporains, le citoyen d'aujourd'hui et plus encore, de demain, devient, outre un lecteur, un producteur, un navigateur et un collectionneur capable d'organiser les médias. En outre, ces médias ne se limitent plus à des textes. Ils contiennent aussi des images, des sons et même des logiciels. Enfin, lorsque l'usager lit écrit, navigue et organise des médias, il étend son activité, non plus uniquement aux dimensions informationnelles traditionnelles des médias (traiter d'un sujet), mais également aux dimensions techniques (fabriquer, transmettre, conserver des messages) et, davantage encore, aux dimensions sociales des médias qui lui permettent de se constituer avec plus ou moins de compétence un environnement social de partenaires qui entretiennent des relations.

Or de ces compétences nouvelles, l'école n'a pas encore vraiment fait le cœur de son projet éducatif. Au pire, elle résiste à aborder les médias audiovisuels et les médias sociaux, comme si le texte écrit par un auteur unique et édité à destination d'un lectorat restait le mode d'expression par excellence. Au mieux, l'école tente-t-elle d'utiliser certains médias, de préférence numériques, à des fins didactiques, sans en faire un véritable objet d'apprentissage en vue d'accroître chez les élèves les compétences expertes dont ils ont déjà besoin aujourd'hui, et qu'ils sont encore condamnés à développer spontanément, en échangeant leurs expériences entre pairs, en l'absence d'une éducation formelle dont les adultes devraient assumer la responsabilité.

Pourtant les défis sont là. L'univers des médias interactifs et en réseaux a étendu son échelle à la planète entière, pour le meilleur et pour le pire. Déjà apparaissent les premiers systèmes robotisés qui ne gèrent plus seulement les informations (« infor-matique »), mais aussi les relations sociales (« socio-matique ») des usagers, selon des algorithmes dont la plupart des utilisateurs et même les spécialistes ignorent les stratégies. C'est à ce monde-là qu'une école d'excellence, au sens de qualité, se doit de mettre les élèves en capacité de s'épanouir, comme elle a tenté de le faire, avec un certain succès, au temps révolu où l'imprimé était encore le média dominant de l'intelligence collective.

E. L'éducation aux médias n'est pas une simple « éducation à »

Les médias sont parfois considérés par notre système éducatif comme un élément parmi d'autres issu de l'environnement social ou culturel de l'école. En ce sens, l'éducation aux médias se trouve alors assimilée à d'autres formes d'« éducation à » : éducation à la santé, à l'environnement, à la consommation, au développement durable, à la vie relationnelle affective et sexuelle, à la finance...

Ce classement de l'éducation aux médias parmi toutes les formes d'« éducation à » contribue à renforcer l'idée que l'école ne peut pas prendre en charge toutes ces dimensions, aussi importantes soient-elles, sous peine d'une inflation ingérable des missions de l'école. Partant de ce point de vue, il est alors difficilement imaginable d'accumuler de nouvelles disciplines (ou trans-disciplines) pour assurer le rôle de l'école face à ces enjeux sociétaux.

Cette situation impose de se recentrer sur les savoirs et compétences plus fondamentales, qui peuvent alors se déployer et s'exercer sur un ensemble plus vaste de questions sociales ou culturelles contemporaines. Et c'est bien dans ce sens que le Conseil demande d'admettre que l'on envisage la littératie médiatique non pas comme une « éducation à » de plus, mais comme la plus transversale des disciplines scolaires, dans un monde où le livre imprimé comme l'écriture sur papier ne sont plus depuis plusieurs décennies les vecteurs majeurs des savoirs, de la culture, de l'information, de la communication.

Les enjeux de la littératie médiatique sont multiples, complexes et cruciaux. Ils impliquent des compétences et des savoirs fondamentaux pour s'approprier et échanger de manière efficace et critique l'ensemble des informations disponibles partout et tout le temps que ce soit en termes de navigation entre différents médias, de lecture, d'écriture, de production ou d'organisation de médias. Ils nécessitent également de maîtriser les outils technologiques et leur fonctionnement, d'observer la façon dont ils sont utilisés et de saisir les questions qu'ils posent, et de comprendre les multiples enjeux sociaux et relationnels qu'implique toute communication médiatique. C'est la raison pour laquelle le Conseil a recommandé plus haut que l'on développe la « littératie numérique » comme un sous-ensemble du champ plus vaste de la « littératie médiatique ».

Enfin, à travers leurs fonctions d'information et de socialisation, les médias sont au cœur des enjeux et des fractures du vivre ensemble qui minent nos démocraties. Comment dès lors imaginer une éducation à la citoyenneté démocratique, active, responsable, respectueuse de la diversité, attentive au développement durable... sans amener les élèves à se questionner sur leurs usages médiatiques, sur le rôle que ces usages jouent dans leurs représentations personnelles et dans leur action sociale, sans les doter d'une solide littératie médiatique.

F. Intégrer de manière structurelle la littératie médiatique dans les programmes d'études

Le Conseil considère qu'à partir du « Cadre de compétences en éducation aux médias », il est possible de structurer des programmes d'études qui conjuguent compétences techniques (utilisation des machines médiatiques), compétences informationnelles (approche critique des contenus médiatiques) et compétences sociales (compréhension des arrière-plans psychologiques, sociaux et économiques des usages médiatiques).

Depuis sa fondation en 1995, le Conseil s'est abstenu de recommander la création d'un cours spécifique en littératie médiatique, conscient des problèmes divers que soulève évidemment un tel projet : équilibre des grilles horaires maximales, autonomie relative des PO dans le choix d'activités complémentaires, problèmes de formation des enseignants dans le système actuel de formation, voire la question épineuse des titres requis ou des formations acquises.

Mais si le processus du « Pacte d'excellence » est une réelle opportunité pour tenter de construire la meilleure école possible face à la marche actuelle du monde, il est du devoir du Conseil, dans le cadre de ses missions décrétales⁶, de faire au Gouvernement les recommandations suivantes.

1° Il serait nécessaire d'offrir structurellement un cours de littératie médiatique, comme discipline à part entière, à raison d'au moins une période de cours par semaine, du fondamental à la fin de l'enseignement secondaire. Et de centrer ce cours sur les usages sociaux (privés, publics, pédagogiques, professionnels) des médias et la critique informationnelle des messages médiatiques, en l'articulant avec des pratiques « TIC » et « TICE » à la fois pour observer (lire) le monde médiatique et y intervenir (écrire).

2° Sans préjudice à cette démarche générale, il faudrait également imposer la littératie médiatique dans tous les référentiels inter-réseaux de toutes les disciplines qui relèveront tant du futur tronc commun que des futures options de bases simples et groupées, parce l'usage des TICE et la formation des élèves aux TIC ne peuvent pas se limiter à la technique sans manquer les opportunités pédagogiques majeures liées à l'analyse critique de ce que ces outils font lire et écrire, et au contexte culturel, économique et social qui détermine inévitablement leurs usages.

Quant aux piliers du tronc commun : français, histoire, géographie, sciences économiques et sociales, cours d'éducation à la philosophie et à la citoyenneté... tout ce qui précède dans cette note devrait suffire à convaincre de l'urgence de cette littératie pour traiter l'information et pour prendre en compte les représentations du monde que les élèves embarquent à l'école, déterminées par l'utilisation de leurs smartphones, par les séries télévisées qu'ils consomment, par les jeux vidéo dans lesquels ils s'immergent.

Il est donc temps de donner aux élèves, aux étudiants, et bien sûr aux enseignants, un cadre méthodologique rationnel à ce que l'on appelle encore trop vaguement aujourd'hui l'« esprit critique ». Un cadre neutre, solidement nourri des plus récents progrès des sciences humaines. Un cadre qui n'exclue pas la maîtrise technique des outils numériques, mais complète celle-ci par l'approche médiatique globale nécessaire pour former à utiliser ces outils à bon escient, sur le plan scolaire et, ultérieurement, dans la vie professionnelle, dans l'action publique, et sur le plan privé.

3° Pour répondre à ces défis le CSEM a produit le cadre de compétences en éducation aux médias évoqué plus haut, qu'il faudrait renommer en « Cadre de compétences en littératie médiatique ».

Reste la question de savoir sur quels domaines de connaissances ce cadre devrait s'appliquer, pour faciliter l'intégration de telles compétences dans des programmes d'études.

Le tableau suivant constitue une synthèse très succincte de ces champs de connaissances. Il est présenté ici pour que chacun puisse y voir plus clair, dans les orientations pratiques des recommandations du Conseil.

⁶ Décret « CSEM », article 4.

http://www.ejustice.just.fgov.be/cgi/article body.pl?numac=2008029492&caller=list&article lang=F&row id=1&numero=1&pu b date=2008-10-

 $[\]underline{15\&set3 = set + character_variant + \%27 french.ftl\%27\&language = fr\&fr = f\&choix1 = ET\&choix2 = ET\&fromtab = +moftxt\&trier = promulg} \\ \underline{ation\&bron}$

AXE INFORMATIONNEL	AXE TECHNIQUE	AXE SOCIAL
Principes généraux de maîtrise de la communication linguistique (lire-écrire, avec des mots, dans des phrases)	Maîtrise de base des outils de lecture et de création de messages linguistes pour communiquer	Cadres conceptuels et analytiques des enjeux de toute communication sociale – impact sur l'axe informationnel
Principes généraux de maîtrise de la communication visuelle et audiovisuelle (lire-écrire, avec des images fixes ou animées) Méthodologie générale de la posture critique: sens du message – impact sur l'axe social Méthodologie générale de la posture critique: esthétique du message – impact sur l'axe social	Maîtrise de base des outils de lecture et de création de messages visuels et audiovisuels pour communiquer Maîtrise de base des outils de recherche (navigation) et de classement (organisation) pour juger de manière critique du sens et de la qualité esthétique des messages Maîtrise de base des outils de communication usuels ambiants pour exister socialement	Grands principes de régulation des libertés à communiquer : " liberté d'expression et limites, " droit d'auteur, droit à l'image Valeurs sociales qui fondent un vivre ensemble démocratique et pluraliste – impact sur l'axe informationnel Fonctionnement des institutions médiatiques.

H. Conclusion.

Le CSEM ne demande pas de réorienter les missions de l'école au profit de quelques thèmes à la mode.

L'école de qualité, au 21^e siècle, garde plus que jamais sa mission traditionnelle: épanouir individuellement et socialement chaque citoyen et le rendre capable d'habiter la société dans toutes ses dimensions, en y apportant sa singularité propre et en contribuant à sa sauvegarde et à son évolution historique.

Ce qui change, c'est que nos sociétés traversent une révolution dans la circulation des informations et des connaissances, d'une ampleur au moins comparable à l'avènement de l'imprimerie.

Cette révolution touche évidemment les modes d'apprentissages, dans la mesure où aux vecteurs classiques des connaissances : le livre, les bibliothèques, les écoles, les universités, les académies, s'ajoute aujourd'hui un réseau autogéré, où experts, autorités, amateurs, fanatiques et profanes se côtoient sans hiérarchie, un réseau qui leur fait de plus en plus concurrence.

Cette révolution modifie aussi la place et le rôle des citoyens dans la production et l'échange des informations, des sentiments et des idées dans la société. Faut-il alors encore choisir entre un repli de l'éducation vers les vecteurs historiques que nous avions déjà plus ou moins bien appris à hiérarchiser et une ouverture décisive vers les médias contemporains, avec la conviction, comme l'ont eu en un autre temps, les militants de la libre lecture des livres, que nos sociétés seront à même, sous certaines conditions éducatives, de faire des médias d'aujourd'hui de nouvelles technologies de l'intelligence ?

C'est dans ce sens que va le CSEM, en proposant de confier à l'école, plutôt qu'à la spontanéité d'usagers inégalement favorisés, la tâche d'apporter aux jeunes les compétences en littératie médiatique contemporaine, afin de rendre chacun capable de participer avec discernement et efficacité à une révolution qui, de toute manière, est en marche. La question actuelle est seulement de décider si les jeunes en seront les acteurs clairvoyants ou les objets aveugles.

Le CSEM se tient à la disposition du gouvernement pour apporter son expertise à cette réforme ambitieuse de l'enseignement amorcée par le « Pacte ». Dans les centres de ressources, les établissements scolaires, les centres de recherche universitaires, les mouvements associatifs et culturels, au sein des médias eux-mêmes, nombreux sont les éducateurs, chercheurs et spécialistes expérimentés prêts à se mobiliser pour une cause à laquelle ils croient et dont ils ressentent la nécessité urgente.

Puisqu'aujourd'hui il est question de travailler collectivement au développement d'un enseignement à la hauteur des nouveaux défis contemporains, le CSEM invite donc de manière pressante le gouvernement à intégrer systématiquement et structurellement l'éducation aux médias et la littératie médiatique dans les missions et les actions d'une école d'excellence au 21^e siècle.

Le Conseil supérieur de l'éducation aux médias, le vendredi 15 avril 2016

CONSEIL SUPÉRIEUR DE L'ÉDUCATION AUX MÉDIAS Boulevard Léopold II, 44 - 1080 Bruxelles

T41 - - 22 (0)2 412 25 00

Tél. : +32 (0)2 413 35 08

